

Réquisition

Affaires étrangères, Commerce et Développement Canada cherche à établir un contrat pour la prestation de services de nettoyage commerciale au Consulat Généraux du Canada à Hong Kong. La portée des travaux comprend une gamme de services de nettoyage, y compris le nettoyage, l'entretien, la fourniture d'équipements sanitaires, l'enlèvement, le tri sélectif et le traitement des déchets, et les services de nettoyage périodiques et sur appel. Les services doivent être effectués à deux endroits distincts à 25 Rue Westlands; «Berkshire House » et Quarry Bay. L'exigence inclus fournir tout la main d'oeuvre, la supervision, les matériels, le transport, les outils et l'équipement pour effectuer les services dans tous les bureaux, les espaces de représentation et de l'utilité, des installations récréatives et des lobbies et est exempt seulement de celles articles qui sont spécifiquement noté dans l'Énoncé des travaux. Les équipements sanitaires et les consommables seront fourni par le Consulat Générale.

Le contrat sera pour une période d'un (1) an avec trois (3) périodes d'option de prolongation d'une année chacune. La date d'attribution du contrat est prévue pour le 1 avril 2015. Critères techniques obligatoires TO1. Expérience du soumissionnaire

Le soumissionnaire doit posséder quatre (4) ans d'expérience dans les dix derniers (10) ans de la date de clôture des soumissions, en fournir des services de nettoyage commercial de taille et de portée similaire à l'exigence indiquée à l'annexe A, Énoncé des travaux.

Chaque projet de taille et de portée similaire est défini comme suit:

- a. Une durée minimale de douze (12) mois consécutifs;
- b. un espace qui est au minimum de 4,000 en mètres carrées;
- c. Un espace de l'utilisation ou de type similaire (à-savoir, espace de bureaux);

MT2. Langue de la soumission

Les documents de soumission doivent être soumis en français ou en anglais.

Les frais de traduction encourus par le soumissionnaire pour répondre à cette exigence sont de la seule responsabilité du soumissionnaire

Méthode de sélection - le prix le plus bas par point

Pour être admissible, une soumission doit :

- a. conformer à toutes les exigences de la demande de propositions
- b. satisfaire à toutes les exigences obligatoires énoncées dans l'invitation à soumissionner;
- c. obtenir au moins 70 p. 100 des points pour l'ensemble des critères d'évaluation techniques qui sont cotés. L'échelle de cotation compte 150 points

Les soumissions ne répondant pas aux exigences de a) ou b) ou c) seront déclarées non recevables. La soumission recevable ayant obtenu le plus de points ou celle ayant le prix le plus bas ne sera pas nécessairement acceptée.

La soumission recevable ayant le prix évalué le plus bas par point sera recommandée pour attribution d'un contrat.

Visite obligatoire des lieux:

Il est obligatoire que le soumissionnaire ou un représentant de ce dernier visite les lieux d'exécution des travaux. Des dispositions ont été prises pour la visite des lieux, qui aura lieu le 5 février 2015, à 10h00 au Consulat Générale du Canada, 25, Rue Westlands, commençant dans le hall au 8ième étage. Les soumissionnaires doivent communiquer avec l'Autorité du Projet à +852 2867 7302 ou à cathy.hurdle@international.gc.ca avant le 3 février, pour confirmer leur présence et fournir le nom de la ou des personnes qui assisteront à la visite. Les soumissionnaires devront signer une formule de présence. Les soumissionnaires devraient confirmer dans leur soumission qu'ils ont assisté à la visite. Aucun autre rendez-vous ne sera accordé aux soumissionnaires qui ne participeront pas à la visite ou qui n'enverront pas de représentant, et leur soumission sera jugée irrecevable. Toute précision ou tout

changement apporté à la demande de soumissions à la suite de la visite des lieux sera inclus dans la demande de soumissions, sous la forme d'une modification.

Les soumissionnaires sont avisés que le Service électronique d'appels d'offres du gouvernement (SEAOG) n'est pas responsable de la distribution des documents de la DP. Pour obtenir un copie de la demande de proposition (DP) s'il vous plaît envoyez votre demande par voie électronique a l'autorité contractante à: tracy.sabatin@international.gc.ca.

L'État se réserve le droit de négocier les conditions de tout marché avec les fournisseurs.

Les documents peuvent être présentés dans l'une ou l'autre des langues officielles du Canada.